

Liste des interventions médicales générant des aérosols (IMGA) (Dernière recommandation du 27 mars 2020 [MSSS] et du 31 mars 2020 [CHU Sainte-Justine])

Les IMGA retenues sont, entre autres :

- Intubation et extubation trachéales
- Ventilation non invasive en pression positive via masque facial (ex. : BiPAP, CPAP, Néopuff®)
- *Oxygénothérapie conventionnelle avec masque facial (ex. : Ventimask®)**
- *Oxygénothérapie par voie nasale à haut débit (ex. : Optiflow)**
- Trachéotomie et soins de la trachéotomie
- Réanimation cardio-pulmonaire
- Ventilation manuelle avant l'intubation
- Bronchoscopie
- *Gastroscopie**
- Laryngoscopie
- Aspiration des sécrétions des voies respiratoires en circuit ouvert chez un usager intubé ou trachéotomisé
- Induction de l'expectoration
- Aspiration nasopharyngée chez les enfants
- Autopsie
- Oxygénothérapie conventionnelle avec humidité (barboteur)
- Nébulisation de médicaments (Ventolin, épinéphrine)

* Ces interventions sont citées par certains groupes comme étant des IMGA. Toutefois, la littérature n'a pas été évaluée par le CINQ et la liste ci-dessus pourrait être appelée à changer à la suite de l'évaluation du CINQ.

Référence : Covid-19 | Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires (version du 27 mars 2020). Site consulté le 31 mars 2019 : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2906-pci-soins-aigus-covid19>.

Comité de pharmacologie du CHU Sainte-Justine (31 mars).

Critères de sévérité (Dernière recommandation du 27 mars 2020)

Mesures contre la transmission par voie aérienne/contact renforcé incluant le port d'une protection oculaire, si l'usager présente l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Présence d'un critère d'admission en soins intensifs parmi les suivants :
 - Adultes :
 - Fréquence respiratoire supérieure ou égale à 24/min ou détresse respiratoire aiguë
 - Besoin de 4 L et plus en oxygène (lunettes nasales ou VM) pour saturation 90 %
 - TA systolique moins de 90 mmHg, malgré une réanimation liquidienne adéquate
 - Tout critère jugé sévère par le clinicien (ex. : altération de l'état de conscience)
 - Enfants : toux ou difficultés respiratoires avec au moins un des symptômes suivants (OMS, 2020c) :
 - Cyanose centrale ou saturation < à 90 %, malgré FiO2 > = que 30 % ET détresse respiratoire sévère
 - Instabilité hémodynamique
 - Signes de pneumonie avec diminution marquée de l'état général (ex. : incapacité de boire, léthargie, perte de conscience, convulsions)
- Lors de la réalisation d'une intervention médicale générant des aérosols (IMGA).

Référence : Covid-19 | Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires (version du 27 mars 2020). Site consulté le 31 mars 2019 : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2906-pci-soins-aigus-covid19>